

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 JUIN 2025

N°045

ATELIERS DU PETIT LYCÉE OBJET : AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'AGENTS VACATAIRES			
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 32	Nombre de Membres Votants : 41	Date de la Convocation : 19 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt six juin, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Gérard LARRAT Maire**.

Mme CHESA, M. BLASQUEZ, Mme LETAO, M. LAREDJ, Mme BARDOU, M. ARIAS, Mme DOUTRES, M. BES, Mme GODEFROY, M. ALBAREL, Mme MONTUSSAC, M. FLAMANT,

Mme BARTHES, Mme MIGNOT, Mme BERNARD, M. AUDIER, M. ZORZETTO, M. CAMBON, M. LEUBA, Mme LACUBE, Mme GIOVANNETTI, M. MARTY, Mme BLANC, M. BUSTOS, Mme TRIAY, M. JORDAN, M. ICHE, M. BELMAS, Mme BOUTALEB, M. CHAMLAL, Mme LARROUX

EXCUSES : Mme DENUX donne pouvoir à M. LARRAT, Mme QUINTILLA-MENDEGRIS donne pouvoir à Mme GODEFROY, M. LECINA donne pouvoir à M. JORDAN, Mme GASC donne pouvoir à M. LAREDJ, M. OUDDANE donne pouvoir à M. BUSTOS, Mme RIVEL donne pouvoir à M. ICHE, Mme GALBEZ donne pouvoir à Mme BOUTALEB, Mme JULIEN donne pouvoir à M. BELMAS, M. DUTHU donne pouvoir à Mme BERNARD conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

ABSENT : M. MONTAGNE.

ABSENT EXCUSE : Mme KERRINCKX.

Mme Emilie TRIAY est désignée comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

La ville de Carcassonne propose depuis janvier 2015 des ateliers seniors gratuits. Ces derniers, destinés aux carcassonnaises et carcassonnais de plus de 65 ans visent à stimuler le corps et l'esprit, rompre la solitude et favoriser le bien vivre pour un meilleur bien-être.

Pour la saison 2024/2025, les 14 ateliers proposés ont attiré en moyenne 700 participants chaque semaine, à raison de 1 à 5 séances hebdomadaires (hors vacances scolaires) de 1h à 1h30 selon l'atelier .

Les inscriptions supplémentaires ont été placées sur liste d'attente afin de permettre de satisfaire le plus grand nombre en cas de désistements.

L'exposition des œuvres réalisées lors des ateliers dessin et peinture, organisée à la chapelle des dominicaines fin avril, a accueilli plus de 1100 visiteurs.

Face à l'enthousiasme des participants et aux bienfaits observés sur leur santé psychique et physique par les différents intervenants, il est proposé de reconduire cette action pour la saison 2025/2026.

Les ateliers sont animés par :

- Du personnel municipal pour des activités créatives, numériques, de cinéma, de dessin, de pastel, de peinture, de remue-méninges et de scrabble.
- Des intervenants extérieurs pour des sessions de yoga, de qi gong et de prévention des chutes.
- D'autres prestataires pour des activités comme la marche ouverte, la marche nordique, le tango adapté pour les personnes atteintes de Parkinson et d'Alzheimer, ainsi qu'une nouvelle activité de self-défense avec de la boxe adaptée.

La Ville a sollicité des subventions auprès de divers organismes, notamment les partenaires du Contrat de ville, pour soutenir le développement et la pérennisation de ces initiatives.

Les conditions de vacation des intervenants contractuels extérieurs sont prévues par contrat. Pour la saison 2025/2026, la rémunération est fixée à 40,00 € nets de l'heure pour un maximum de 34 semaines d'intervention par an, soit un total de 544 vacations pour les 5 intervenants.

Les crédits nécessaires sont inscrits sur la ligne 012 6218 020 101003.

De même le coût des ateliers marche ou marche nordique, boxe adaptée et tango réalisés par des prestataires de services est prévu sur le budget santé 011 6226 520 202014.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- D'approver le principe du renouvellement de ces actions pour la saison 2025/2026,
- et d'autoriser Monsieur le Maire à signer et exécuter les contrats afférents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOpte à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extraït certifié conforme :

Le Maire,
Gérard LARRAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20250626-25412-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2025

Publication : 03/07/2025